

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M....; Trésorier : M. J. Jacquet, 8, rue Servient

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	10 francs
		Etranger.. . . .	15 —

2.459 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

Admissions.

Ont été admis à la séance du 14 novembre :

M. Horelle, Station centrale de Zoologie agricole, à Versailles.

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. les Membres du Conseil d'administration sont priés de se réunir jeudi 7 décembre, à 20 h. 30.

ORDRE DU JOUR

1^o Transformation des séances générales du deuxième mardi du mois en séances du Conseil d'administration.

2^o Propositions pour le renouvellement du Bureau en 1934.

Présence indispensable.

ORDRE DU JOUR

DE

**l'Assemblée générale statutaire du Mardi 12 Décembre 1933,
à 20 h. 30**

1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés le 14 novembre auxquels sont ajoutés :*

M. le Dr Proby, 19, rue du Plat, Lyon, parrains MM. Nioffe et Thomas. —
M. Gaudin (Jean), 5, rue de la Vigilance, Lyon, parrains MM. Nioffe et Gi-

roudon. — M. Janin (Jean-Claude), 44, rue Voltaire, Lyon, parrains MM. Dailly et Blandin. — M. Maillecourt (E.), 38, quai Saint-Vincent, Lyon, parrain MM. Ravinet et Josserand. — M. Charot (Henri), 7, impasse du Bon-Pasteur, Lyon-Croix-Rousse, parrains MM. Patissier et Josserand. — M. Bastide (Jean), 17, rue du Mail, Lyon, parrains MM. Duroussay et Guillemoz. — M. Piegay (Claude), 10, rue des Fantasques, Lyon, parrains MM. Dupoizat et Blandin. — M. Gatty (Jean), 59, rue Trarieux, Lyon, parrains MM. Guillemoz et Josserand.

2^o *Présentation de :*

M. Depaix, vins en gros, boulevard Edgar-Quinet, Roanne (Loire), par MM. Larue et Vindrier. — M. Jacquetant (Emile), 6, rue des Pépinières, Lyon. — M. Teyssot (Emile), 76, chemin Barthélemy-Buyer, Lyon (5^e), par MM. Marty et Jaquet. — M. Grataloup, coiffeur, 3, chemin Barthélemy-Buyer, Lyon (5^e). — M. Muriat, Hôtel du Nord, Yzeron (Rhône), par MM. Besson et Nicod. — M. Tchen Tsong Tai, étudiant, Institut Franco-Chinois, fort Saint-Irénée, Lyon (5^e), par MM. Guillemoz et Dupoizat. — M. Arquier (Cl.), 2, cours Gambetta, Lyon, par MM. Blandin et Dupoizat. — M. Charrière (Marius), 30, route de Vienne, Lyon (7^e), par MM. Grisonnet et Josserand. — M. Barioz, 15, chemin des Dahlias, Lyon (3^e), par MM. Revol et Pouzet. — M^{lle} Brondel (Amélie), 9, rue de l'Ancienne-Préfecture, Lyon, par MM. Josserand et Revol. — M. Pabot (H.), Rillieux (Ain), par MM. Pons et Revol. — M. Dombry, 21, rue Thomassin, par M^{lle} Riesi et M. Revol. — M. Mercier (R.), 38, rue Sainte-Genève, Lyon (6^e), par MM. Delobre et Battetta. — M^{lle} Gillieron, directrice de l'Hôpital, Saint-Claude (Jura), par MM. Solland et Blanc. — Messageries du Livre (Cque 34), 27, rue de Seine, Paris (6^e), par MM. Riel et Nicod.

3^o M. P. Remy. — Sur quelques Hirudinées des Balkans.

4^o M. Pouzet. — Propositions au sujet des Conférences.

5^o Election du Bureau pour 1934.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Samedi 9 Décembre, à 17 heures

La séance prévue pour le 11 novembre n'ayant pu être tenue, l'ordre du jour indiqué est maintenu.

Propositions pour le Bureau de la Section en 1934.

SECTION BOTANIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Lundi 11 Décembre, à 20 h. 30

1^o M. le professeur BEAUVÉRIE. — Les grandes étapes de la Botanique en Savoie. La Section botanique au Congrès de l'A. F. A. S. en juillet 1933.

2^o M^{lle} BEAUVÉRIE. — Le *Cicendia pusilla* dans les Dombes.

3^o M. REVOL. — Présentation de l'ouvrage de M. R. COMBE : *Histoire de la biologie végétale en France*.

- 4^o M. QUENEY. — A propos de la Station de *Cistus salvifolius* du coteau de Seménaz (Ain).
5^o M. PICHAT. — Présentation de plantes de la Manche.
6^o M. NÉTIEN. — Compte rendu de l'année 1933.
7^o Propositions pour le Bureau de la Section en 1934.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Mercredi 13 Décembre, à 20 h. 30

- 1^o M. le D^r BONNAMOUR. — Présentation d'insectes capturés à l'excursion de Crémieu.
2^o Communications diverses; échanges et présentations d'insectes.
3^o Propositions pour le Bureau de 1934.

SECTION MYCOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Lundi 18 Décembre, à 20 heures

- 1^o M. DUROUSSAY. — Présentation et essai d'un appareil à projections de construction facile.
2^o Présentation de Champignons frais.

Séances d'examens d'apports.

A la demande de nombreux collègues, ces séances hebdomadaires, consacrées à la détermination et ayant lieu tous les lundis, de 20 à 21 heures, pendant la durée de la saison mycologique, se prolongeront jusqu'au lundi 11 décembre inclus. A partir de cette date où la poussée fongique doit avoir cessé, ces réunions seront suspendues.

Subsisteront, bien entendu, nos séances habituelles, le troisième lundi de chaque mois, à 20 heures.

Office mycologique.

Il est rappelé que, conformément à ce qui avait été annoncé, l'Office mycologique de détermination, tenu à notre Siège social, tous les lundis d'automne, de 16 à 17 heures, a cessé de fonctionner à partir de fin novembre.

NOS CONFÉRENCES

M. le D^r BONNAMOUR fera une conférence publique et gratuite, le samedi 16 décembre, à 20 h. 30, sur : *la Question du rat*, avec projections, au Siège de la Société, 33, rue Bossuet.

GROUPE DE ROANNE

Assemblée générale le lundi 4 décembre, à 20 h. 15, Palais de Justice (2^e étage).

REMERCIEMENTS

M. P. NICOD, secrétaire général, ayant exprimé le désir de se retirer, a reçu du Président la lettre suivante :

« Lyon, 10 novembre 1933.

« Cher Monsieur,

« C'est avec un sincère et très vif regret que j'apprends par votre lettre du 9 courant votre décision irrévocable de vous démettre des fonctions de secrétaire général de la Société Linnéenne de Lyon, fonctions que vous assuriez avec tant de zèle depuis de si longues années.

« Avec un dévouement infatigable, pendant plus de vingt-deux ans, vous avez été l'âme et la cheville ouvrière de notre Société, alors que les autres membres du Bureau : présidents, trésoriers, bibliothécaires ne faisaient que passer. Ainsi vous avez assuré au sein de la Linnéenne la continuité de pensée et d'organisation, et je sais combien ce travail devait être absorbant et même quelquefois ingrat.

« Nous conserverons tous le souvenir de votre grande amabilité et nous espérons fermement que, malgré votre désir de prendre un peu de repos, vous continuerez à venir souvent à nos séances, nous donner vos avis éclairés, et qu'ainsi nous aurons toujours le plaisir de vous compter parmi nous.

« Soyez assuré, en tout cas, que votre décision sera péniblement ressentie par tous nos sociétaires, et avec mes regrets personnels et très sincères je vous prie de croire, cher Monsieur, à mes sentiments les plus dévoués.

« A. BONNET. »

EXONÉRATION

M. POZZET (Bernard) s'est inscrit comme membre honoraire perpétuel.
M. CORRET-MÉRYAUD (L.) s'est fait inscrire comme membre à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

ERRATA

N° 9, novembre 1933, page 142, ligne 24, au lieu de : *Hippophae*, lire : *Hippophaes*.

Au sujet de « *Nephila madagascariensis* » Vinson

Par M. Raymond DEGARY

Dans une intéressante lettre publiée en 1932¹, M. G. OLSOUFIEFF, naturaliste à Madagascar, signale que le mâle de cette magnifique araignée malgache ne mesure que 4 millimètres, avec coloration différente de celle de la femelle, qui n'a elle-même pas moins de 6 à 9 centimètres d'envergure ; l'auteur ajoute que le mâle n'avait pas encore été signalé.

Le Dr VINSON, qui a créé l'espèce en 1863, ne décrit et ne figure effective-

¹ Notes de chasse à Madagascar. Communication faite par M. J. BERNARD au Groupe de Roanne (*Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, n° 5, mai 1932, p. 74).

ment que la femelle¹ ; mais plus tard, ACLOQUE, étudiant dans la revue *Cosmos*² les possibilités d'utilisation industrielle de la soie jaune de cette espèce, figure en grandeur naturelle deux individus, mâle et femelle — le premier, minuscule, la seconde, géante — de notre Néphile ; le dessin qu'il donne est la reproduction d'un cliché prêté par le Laboratoire d'études de la soie, à Lyon.

Enfin moi-même, en 1928, j'envoyai de Madagascar à M. Bonnet, au Laboratoire de zoologie de la Faculté des Sciences de Toulouse, plusieurs femelles fécondées qui pondirent en cours de route, puis moururent avant d'arriver à destination. Les éclosions des œufs donnèrent des jeunes des deux sexes qui, convenablement nourris et devenus adultes, purent se reproduire sans difficultés ; au bout de deux ou trois ans cependant, les élevages périrent. Mais les individus mâles, cette fois encore, avaient pu être observés et étudiés à loisir.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour signaler ici un mode pratique d'envoi à longue distance d'insectes ou d'araignées qui ne peuvent supporter vivants de trop longs parcours. Il consiste à expédier, peu avant l'époque des pontes, des femelles qui donnent leurs œufs en cours de route ; ceux-ci éclosent soit à la fin du voyage, soit peu de temps après l'arrivée, et les jeunes peuvent alors être élevés. Le détail du procédé a, du reste, fait l'objet d'une note antérieurement parue dans le *Bulletin du Muséum de Paris*³.

GRUPE DE ROANNE

Compte rendu d'excursions

Par M. M. LARUE

14 mai 1933 : Vallée du Sornin et montagne de Dun. — Cette excursion a été surtout géologique. Rien à signaler au point de vue botanique et entomologique.

A Saint-Maurice-Châteauneuf, nous avons eu la bonne fortune d'être guidés par deux propriétaires exploitants des carrières, MM. MICHAUD et SAINT-MAURIN, que nous devons remercier tout particulièrement pour leur bon accueil et les renseignements intéressants qu'ils nous ont donnés et que nous croyons utile de reproduire, notamment sur l'exploitation et le travail du granit.

Le granit de Saint-Maurice est un granit p. rhyroïde, gris rougeâtre ou gris bleu à gros éléments serrés de feldspath rose. Les premiers blocs de granit de Saint-Maurice ont été employés à la construction du canal Roanne-Briennon (carrière Faga, aujourd'hui carrière de la Société « le Granit » dont le siège est à Dijon). Jusqu'en 1914, peu d'activité, mais depuis après guerre, grâce aux efforts des exploitants, le granit de Saint-Maurice compte parmi les plus belles roches de France. Deux exploitations à Saint-Maurice, dans la riante vallée du Sornin : carrières Michaud, carrières de la Société « Le Granit », respectivement à 1.000 et à 1.500 mètres de la gare de Saint-Maurice-Châteauneuf et près de la route Charlieu-La Clayette.

¹ A. VISSON, *Aranéides des Iles de la Réunion, Maurice et Madagascar*, Paris, 1863.

² A. ACLOQUE, *l'Halabé*, araignée fleuse de Madagascar (*Cosmos*, Paris, 23 avril 1898, p. 339).

³ P. BONNET, R. DEGARJ et B. PÉRO, Sur le transport à longue distance des araignées vivantes (*Bull. Mus. Hist. nat.*, 2^e s., t. I, n^o 5, 1927, p. 332).

L'exploitation proprement dite du granit est restée quelque peu primitive, exception faite des engins de levage (grues) et des marteaux perforateurs. Le granit étant séparé de la masse, la matière extraite est utilisée en dimensions aussi grandes que possible, c'est le « délitage » en blocs suivant les demandes du consommateur. Le « délitage » comporte des méthodes anciennes et modernes, les anciennes sont celles du coin et de la masse (carrières Michaud), les modernes ont le sciage comme élément principal du travail (Société « Le Granit »).

L'appareil à scier appelé « armure à scier » ou « châssis » consiste en un cadre rectangulaire portant des lames en acier, sans dents, en nombre variable, tendues parallèlement et maintenues à distance voulue (l'écartement entre deux lames constitue l'épaisseur de la plaque à obtenir). Le système est complété par un distributeur de grenaille d'acier et d'eau installé au-dessus du châssis.

Les blocs, sciés ou débités aux dimensions voulues, vont à la taille. A l'aide du ciseau et de la boucharde, l'ouvrier donne aux blocs leurs formes définitives. Vient ensuite le polissage. Ce travail ne se fait plus guère à la main, tout au moins pour le granit. Les appareils à polir sont ou électriques ou pneumatiques, portatifs (carrière Michaud), ou fixés aux murs (Société « Le Granit »). Le moteur de ces appareils entraîne l'outil de dégrossir ou à polir par l'intermédiaire d'un réducteur de vitesse. Pour le dégrossissage, qui a pour but de faire disparaître les rugosités laissées par l'outil de l'ouvrier tailleur, on fait usage de disques en fonte qu'on utilise avec de la grenaille d'acier de différentes grosseurs et du carborundum.

Puis viennent les différentes phases du travail de polissage proprement dit. La grenaille d'acier sera de plus en plus fine, les disques en fonte seront remplacés par des disques creux dans lesquels on introduit des croissants en carborundum ou en émeri. Ces disques seront à leur tour remplacés par des disques feutrés en faisant usage de plomb, de potée d'émeri, de potée d'étain. dernières phases qui feront apparaître dans tout leur éclat les différents minéraux constituant la roche (il est loisible aux Roannais d'admirer, rue Mulsant, la devanture d'un magasin faite en granit poli de Saint-Maurice).

Bien que ce soit un dimanche, ces messieurs les exploitants font manœuvrer devant nous les différents appareils. La caravane se dirige ensuite vers les carrières de calcaire de Saint-Maurice (calcaires à entroques du Bajocien, carrières Saint-Martin), situées à 800 mètres de la gare de Saint-Maurice sur la route Châteauneuf-Marcigny. Ces carrières ont été ouvertes par les Ponts et Chaussées pour la construction du pont sur la Loire reliant Roanne à Le Coteau, inauguré en mai 1834. L'extraction nécessite un travail préliminaire : tranchage à la main, méthode ancienne, sciage au fil hélicoïdal, méthode moderne, pour détacher de la masse les blocs à extraire. M. Georges SAINT-MARTIN est titulaire d'un brevet d'invention pour perforatrice de carrière pour puits de grand diamètre et poteau de sciage au fil hélicoïdal combinés. Cette invention permet de creuser dans le rocher des puits de grand diamètre en utilisant le poteau même qui effectue le sciage dans la roche et également d'éviter la descente du poteau de sciage dans le puits, ce qui limite aussi la hauteur du poteau à des dimensions normales, indépendantes de la hauteur des sciages à effectuer dans le rocher. Les différentes opérations du travail du calcaire sont à quelque chose près semblables à celles du granit, mais naturellement beaucoup moins longues.

Nous n'avons pas eu le temps de visiter les gisements de kaolin de M. MICHAUD qui se trouvent sur le territoire de la commune de Ligny-en-Brionnais,

près de la route de Châteauneuf à Marcigny, à 4 kilomètres de la gare de Saint-Maurice. Il nous a été dit que ce kaolin a une résistance pyrométrique de 1.850° et qu'il est très apprécié dans la fabrication des briques réfractaires.

Rapidement et bien à regret, avant le déjeuner, les excursionnistes ont visité l'église romaine de Châteauneuf (xii^e siècle), monument historique, un des plus remarquables du Brionnais. Le clocher, implanté sur le carré du transept, est cité par Violet-le-Duc comme un modèle original du clocher roman bourguignon. Près de l'église, nous avons admiré le nouveau château du Bauchet, belle construction gothique, appartenant à un membre de la Société Linnéenne, M. GENSOUL. On se souvient sans doute que ce distingué collègue nous a fourni d'utiles renseignements lors de notre enquête sur la cistude d'Europe.

Après le déjeuner, fort bien servi à l'Hôtel « Le Granit », nous nous dirigeons vers la montagne de Dun (709 mètres), montagne qui se détache d'un contrefort de la chaîne du Beaujolais. Nous passons tout près du superbe viaduc en pierre de Mussy-sous-Dun de la ligne de Paray-le-Monial à Lausanne (longueur, 562 mètres ; hauteur, 62 mètres ; 18 arches de 25 mètres d'ouverture). L'ascension de la montagne de Dun est facile. En une demi-heure de marche nous atteignons le sommet et nous jouissons d'une vue magnifique sur le cours de la Loire, le Brionnais, le Charollais, jusqu'aux montagnes du Morvan. A l'œil nu on peut découvrir 25 clochers. Bien que le nom de Dun révèle une origine gauloise, les fouilles n'ont donné jusqu'ici, paraît-il, aucune trace certaine d'occupation gallo-romaine.

25 juin 1933 : les Bois-Noirs, le Montoncel. — Après l'arrêt habituel au Rocher de Rochefort, nous nous dirigeons vers le col de la Charme. Une panne d'auto a permis de ramasser quelques beaux cristaux de quartz améthyste dans le ruisseau de Ris-Cros.

Au col de la Charme (1.125 mètres), nous faisons jonction avec un groupe vichyssois, conduit par M. le D^r LÉON CHABROL. Nous avons le plaisir de constater la présence de M. CAPELIN, président de la Société d'Emulation de Moulins.

Les deux groupes font l'ascension du Montoncel (1.292 mètres), ascension facile par sentiers forestiers.

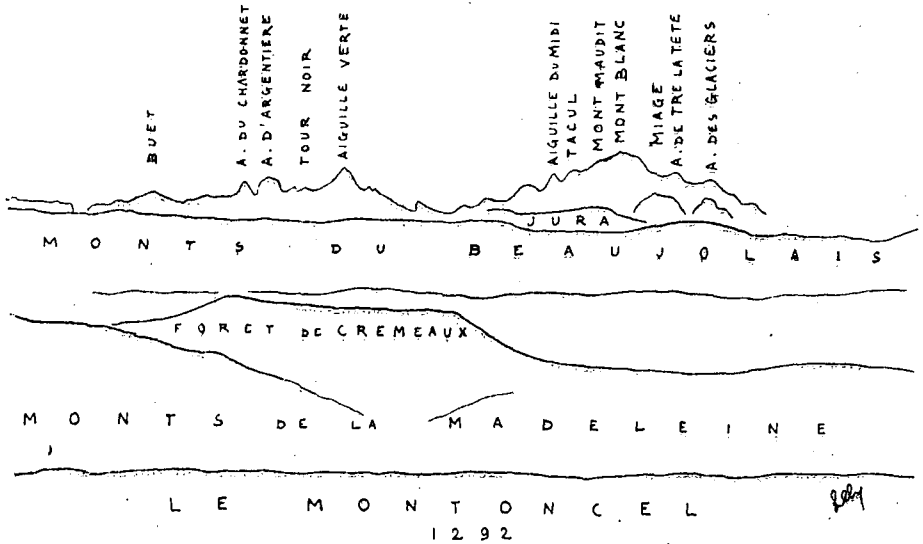
Au sommet, nous avons joui d'une visibilité parfaite, grâce aux conditions atmosphériques. Le panorama circulaire, qui s'étend à l'Est jusqu'à 260 kilomètres, est magnifique. Les conditions atmosphériques favorables pour la visibilité de plus de 150 kilomètres sont assez rares ; on sait qu'avant ou après les pluies les lointains apparaissent. La pluie tombée abondamment la matinée nous a favorisés. M. le D^r LÉON CHABROL a su repérer les principaux sommets vus du Montoncel. Nous tenons à l'en féliciter. Comme l'a dit M. A. BRUN : « au delà de 150 à 200 kilomètres, la possibilité de reconnaître certains points avec certitude demande de la part de l'observateur une connaissance géographique et un sens critique et topographique bien rarement rencontrés ». A noter que le 3 janvier de cette année, vers 7 heures, avant le lever du soleil, M. le D^r LÉON CHABROL a pu prendre deux clichés stéréoscopiques représentant tout le massif du Mont Blanc et certains massifs voisins. Ces clichés, agrandis, lui ont permis d'identifier par comparaison avec des vues du massif prises du col des Aravis et de la Pointe Percée, tous les sommets et aiguilles visibles à l'œil nu. Nous donnons un schéma du massif du Mont Blanc vu du Montoncel ; ce schéma est dû à M. le D^r LÉON CHABROL.

L'excursion du Montoncel est à recommander, mais, pour atteindre le

sommet, on s'égare assez facilement, aussi nous avons l'intention de publier dans un prochain *Bulletin* un itinéraire très détaillé.

15-16 juillet 1933. — L'excursion classique du Puy et du Mézenc a été suivie par une belle caravane qui avait rempli deux autocars. L'itinéraire indiqué dans le *Bulletin* de juin a été scrupuleusement observé.

Après un court arrêt à la Chaise-Dieu et à Vorey, nous faisons une longue pause à l'ancien volcan de la Denise et aux colonnades de prismes basaltiques dites orgues d'Espaly, puis nous nous dirigeons sur le Puy. Nous visitons convenablement cette ville curieuse sous l'habile direction de M. LESOURD, agrégé d'histoire, dont les explications nombreuses, historiques et archéologiques, ont retenu l'attention des excursionnistes.



Le lendemain, l'excursion du Mézenc a été d'autant plus intéressante que nous étions guidés par M. GOUTALAND et M. le Dr MOULADE qui ont une connaissance parfaite de la région. Au sommet les botanistes ont eu la satisfaction de retrouver les stations du fameux *Senecio leucophyllus*, appelé « l'Herbe du Mézenc » par les montagnards qui le jugent capable de guérir tous les maux. Cette plante ne se trouve dans tout le plateau central qu'au Mézenc. Les ramasseurs n'en firent pas une ample provision ; le Président veillait jalousement, il craignait la destruction des stations !

Une bourrasque, qui dura une demi-heure, survint. Le refuge fut vite envahi, mais l'attente pour la descente ne parut pas longue, grâce à la belle voix de basse de notre sympathique collègue, M. RABYARD, qui avait bien voulu nous chanter quelques morceaux de circonstance.

Le retour à Roanne se fit par Fay-sur-Lignon, où les excursionnistes s'arrêtèrent pour déguster les truites du Lignon, le Chambou-de-Tence, le pont de l'Éneccinte et les gorges de la Loire.

C'était la première fois que notre groupe faisait une excursion de deux jours, excursion très belle et dont la gaieté ne fut pas exclue, aussi il fut décidé que, l'an prochain, une nouvelle grande excursion serait organisée.

Exposition des 22 et 23 Octobre

Comme les années précédentes, notre exposition annuelle a eu un joli succès, tant par le nombre des visiteurs que par le nombre des sujets exposés. En prévision d'une abondante récolte de variétés de champignons, la saison étant particulièrement favorable, les organisateurs firent uniquement une exposition mycologique. Ils ont eu raison : 270 espèces, sans compter les ligreuses, ont garni la grande salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Roanne.

Nous avons eu le plaisir de constater que les collaborateurs, sociétaires ou non, ont été plus nombreux que d'habitude. Nous ne pouvons les nommer tous, mais, tout de même, qu'il nous soit permis de signaler l'apport de MM. Charles et Alphonse MURY qui, à eux seuls, ont fourni plus de cent espèces différentes, bien fraîches, bien emballées et provenant toutes des monts de la Madeleine.

M. POUCHET, une fois de plus, avait bien voulu présider notre exposition ; nous lui en sommes profondément reconnaissants. « Exposition remarquable, nous a-t-il dit, non seulement par le nombre d'espèces, mais aussi par celui des champignons offrant un intérêt de rareté et d'étude ». Cette année, un certain nombre d'espèces n'avaient jamais encore figuré à nos expositions ; le confectionneur d'étiquettes en sait quelque chose ! Pour les mycologues, nous croyons devoir signaler les espèces intéressantes de l'Exposition de 1933 :

Lepiota felina (Pers) Fries.

Tricholoma psammopodium (Kalchbr.) Quelet.

Tricholoma luridum (Shaef) Quelet.

Tricholoma infumatum (Bres) Pouchet.

Clitocybe rivulosa (Pers.) Quelet.

Mycena pelianthina (F.) Quelet.

Lentinus cochleatus (Pers.) Fries, var. *dentatus* Secretan.

Cortinarius humicola (Quelet) R. Maire.

Flammula abricola (F.) Quelet, var. *mitis* R. Maire.

Inocybe praetervisa Quelet.

Psilocybe cernua (F.) Quelet.

Boletus queleti Schulzer, var. *rubicandus* R. Maire.

I. M.

SECTION BOTANIQUE

Une reconnaissance botanique dans le Djebel-el-Amiri (Syrie du Nord)

Par M. R. GOMBAULT

Dans l'introduction à sa *Flore de Syrie*¹ qui, nonobstant certaines imperfections est un outil indispensable pour tout botaniste au Levant, Post déclare que les chaînes montagneuses situées entre Alep et Homs constituent une portion peu fouillée de son champ de travail.

Le Djebel-el-Amiri (la montagne de l'Emir) est le plus septentrional de ces systèmes. A vrai dire le nom de montagne paraît, en ce qui le concerne, un peu bien ambitieux, formé par un calcaire marneux à cassure conchoïdale

¹ *Flora of Syria, Palestine and Sinai* by Rev. George E. Post, Syrian protestant college Beirut, Syria (sans date).

du Tertiaire inférieur, surmonté par des épanchements de basalte noir pleistocène de peu d'importance¹, ce n'est en réalité qu'un long plateau sans sommets ni pointements dominants. Orienté Est-Ouest, il s'allonge sur une trentaine de kilomètres au sud du Djebbou-Gueul ou Lac Salé, dont il semble avoir déterminé la formation. Cette nappe liquide occupe en effet le fond d'une faible dépression dont il constitue le rebord méridional, tandis qu'au septentrion, d'où lui viennent tous les ruisseaux qui l'alimentent, le lac n'a pour ainsi dire pas de rives. Sur de vastes espaces où la pente est à peine sensible, ses eaux s'étalent en hiver en marais indéfinis que l'été rend à la terre ferme, mais couverts d'un riche dépôt de sel exploité par le Monopole Syrien. Le village de Djebbou est le siège de cette extraction. Là s'entassent les blanches collines de sel qu'escaladent avec leurs chameaux les Bédouins venus pour faire leur provision. Ce spectacle n'est pas sans pittoresque ; mais le lac est trop large, pour qu'on en puisse jouir du Djebel-el-Amiri, qui se déploie sur l'autre bord, et où il convient de revenir.

L'altitude absolue de ce chaînon doit se tenir entre 400 et 500 mètres ; mais nous ne croyons pas que de son versant nord, le plus abrupt, il domine même de 100 mètres la riche plaine qui le sépare du lac salé. Sa plus grande largeur ne doit pas dépasser 15 kilomètres. Un thalweg, où s'abrite le village de Tamri, le sépare du Djebel-Khass. Par là s'insinue l'une des rares pistes qui le traversent pour relier Khanassir, étape des caravanes et des troupeaux transhumants, à Sfiré, gros village qui eut son importance dans l'antiquité, puis à Alep.

C'est de cette métropole de la Syrie du Nord que, le 19 avril 1931, nous nous mettons en route de bon matin. Le Frère Louis nous accompagne. Professeur au collège des Frères Maristes, il emploie, depuis de longues années, ses loisirs à étudier la flore, la faune, la géologie et la préhistoire des régions où il a été appelé à résider. Son flair de naturaliste et son esprit d'observation lui ont permis de faire d'intéressantes trouvailles, et plusieurs coquilles terrestres ou marines portent son nom.

Aujourd'hui notre but, dont la réalisation n'est nullement assurée, est de jeter un coup de sonde dans une région restée à l'écart des recherches botaniques.

Le Djebel-el-Amiri est à environ 50 kilomètres au sud-est d'Alep. La piste est carrossable jusqu'à Sfiré ; mais là commencent les difficultés. Tout autour de la bourgade, dont les cases en pisé et en forme de pain de sucre suggèreraient l'Afrique équatoriale, s'enchevêtrent murailles, fossés, étroits sentiers, saignées d'irrigation. Un baudet circulerait à l'aise dans ce dédale ; mais pour une voiture automobile, c'est un problème ardu que d'y trouver sa voie. Après maints échecs nous parvenons cependant à nous tirer de ce passage difficile, qui serait infranchissable dans la mauvaise saison.

Nous filons maintenant, à l'allure modérée que nous impose l'état de la piste, dans la plaine de Sfiré, aussi riche pour le botaniste que pour l'agriculteur. Si nous nous écoutions nous y ferions halte à tout bout de champ : c'est le cas de le dire.

Mais il ne faut pas perdre de vue notre objectif, qui se rapproche d'ailleurs. De piste il n'est plus question et nous roulons, ou plutôt nous cahotons au milieu des cultures. Si nous étions en France, nous ne manquerions pas de récolter un bon procès-verbal ; mais le fellah syrien est d'excellente composition. Peut-être aussi se désintéresse-t-il, en son for intérieur, de dégâts qui seront

¹ Pallary.

en définitive supportés par son propriétaire, lequel s'arrange pour empocher la totalité ou peu s'en faut des bénéfices. Au surplus on pratique ici le système des jachères, et nous ne manquons pas de diriger de préférence notre véhicule sur les terrains en friche.

Il y a près de deux heures que nous roulons lorsque nous nous arrêtons au bas des premières pentes du Djebel, après avoir jeté notre dévolu sur un éperon désigné par la carte sous le nom d'En-Nazar qui s'avance dans la plaine, et qui borde, à l'Est, l'entrée du thalweg de Tamri.

Laissant la voiture à la garde de notre chauffeur, nous gravissons lentement la colline, absorbés par notre cueillette, scrutant chaque trou, chaque rocher. De loin en loin nous nous rejoignons pour nous communiquer nos trouvailles, puis nous nous dispersons de nouveau.

Le temps passe vite à cette besogne. Le soleil, dont le lac Salé réfléchit la lumière, est ardent ; mais nous sommes trop absorbés pour nous en apercevoir.

Pourtant la faim commence à se faire sentir : il faudrait songer à déjeuner. L'ombre est rare ; mais nous en découvrons un espace suffisant au pied d'un groupe de rochers près duquel nous absorbons notre frugal repas.

Un berger vient nous rejoindre, moins alléché par l'odeur du festin que par la curiosité : « quel trésor peuvent bien chercher ces *fransaoui* ? »

Sans doute, en apercevant notre récolte, partage-t-il l'opinion courante. Des hommes qui ramassent des plantes et des bêtes ne peuvent être que des fous ; mais Allah a une dilection particulière pour les insensés et il convient de respecter ses protégés. C'est grâce à cette considération populaire pour les aliénés que, même à l'époque turque, le Frère Louis a pu herboriser en soutane, dans la campagne, sans être jamais molesté.

Nous fraternisons avec notre berger, autant qu'on peut fraterniser quand on ne parle pas la même langue ; mais les botanistes connaissent professionnellement le maniement des « simples » et nous nous entendons fort bien avec notre rustique visiteur. Il fume la cigarette que nous lui offrons ; mais en bon père de famille met le fromage cuirassé de papier d'étain dans sa poche, pour partager avec sa nichée ce mets extraordinaire et inconnu.

Après le repas nous parcourons le sommet du plateau où végètent quelques maigres cultures et où nous avons la surprise de découvrir une vaste enceinte rectangulaire en gros blocs de pierres sèches. Aucun autre vestige ne nous permet de présumer l'usage ni l'époque de cet ouvrage. Y a-t-il eu là un temple ? un camp retranché ? La parole est aux archéologues qu'intéresseraient peut-être aussi les tumuli éparpillés au pied du Djebel-En-Nazar.

Cependant le soleil, dont la course s'avance, nous rappelle qu'il serait prudent de terminer la nôtre. Il faut qu'avant la nuit nous ayons surmonté les embûches que nous ménagent peut-être encore les abords de Sfiré et vu poindre à l'horizon la hautaine silhouette de la citadelle d'Alep.

Après quoi il ne nous restera plus qu'à dresser l'inventaire de notre butin, qu'augmentera d'une quarantaine d'espèces une deuxième récolte faite le 5 mai 1932.

<i>Adonis aestivalis</i> L.	<i>Glaucium aleppicum</i> Boiss. et Hausskn.
<i>Adonis dentata</i> Del sub. var. <i>flava</i> .	<i>Hypecoum grandiflorum</i> Benth.
<i>Ranunculus asiaticus</i> L.	<i>Mathiola oxyceras</i> DC.
<i>Ranunculus hierosolymitanus</i> Boiss.	<i>Sisymbrium septulatum</i> DC.
<i>Garidella unguicularis</i> Lam.	<i>Sterigma sulphureum</i> Russ.
<i>Delphinium tomentosum</i> Auch.	<i>Neslia paniculata</i> Desv.
<i>Roemeria hybrida</i> DC.	

- Texiera glastifolia* DC.
Isatis aleppica Scop.
Brassica deflexa Boiss.
Eruca sativa L. var. *eriocarpa* Post.
Crambe hisp.nica L.
Reseda lutea L.
Dianthus multipunctatus Ser.
Dianthus pallens Sibth. var. *oxylepis* Boiss.
Gypsophila porrigens L.
Silene caniflora Olth.
Silene longipetala Vent.
Alsine picta Boiss.
Alsine tenuifolia L.
Holosteum liniflorum Stev.
Erodium grimum Willd.
Peganum harmala L.
Haplophyllum Blanchei Boiss.
Argyrolobium crotalaroides Jaub. et Spach.
Trigonella monantha C.-A. Mey.
Trigonella Spruneriana Boiss.
Trigonella Sibthorpii Boiss.
Trigonella radiata Boiss.
Trigonella hierosolymitana Boiss.
Medicago coronata Lam.
Trifolium tomentosum L.
Trifolium spumosum L.
Coronilla scorpioides Koch.
Astragalus cretaceus Boiss et Ky.
Astragalus ancistrocarpus Boiss et Hausskn.
Astragalus cruciatus Link.
Astragalus Russellii Boiss.
Astragalus tuberculatus DC. forme vivace.
Astragalus surugensis Boiss. et Hausskn.
Onobrychis crista-galli Lam.
Onobrychis cadmea Boiss.
Onobrychis hemicycla Bl.
Vicia angustifolia Roth.
Vicia sericacarpa Fenzl var. *microphylla* Boiss.
Sedum caespitosum forme 6-7-mère.
Lagoecia cuminoides L.
Bupleurum heterophyllum Link.
Bupleurum Gerardi All.
Pimpinella corymbosa Boiss.
Scandia pinnatifida Vent.
Caucalis leptophylla L.
Galium Aparine L.
Callipeltis cucullaria L.
Valerianella orientalis Boiss.
Valerianella tridentata Stev.
Valerianella vesicaria Willd.
Cephalaria syriaca L.
Phagnalon rupestre DC.
Micropus bombycinus Lag.
Achillea Santolina L.
Anthemis scariosa DC.
Senecio coronopifolius Desf.
Chardinia xeranthemoides Desf.
Notobasis syriaca Cass.
Crupina crupinastrum Moris.
Hedypnois cretica Willd.
Koelpinia linearis Pall.
Rhagadiolus stellatus DC.
Garrhadiolus hedypnois Boiss.
Lagoseris bifida Koch.
Campanula strigosa Russ.
Anagallis arvensis L. var. *caerulea* Boiss.
Asterolinum stellatum L.
Hyoseyamus reticulatus L.
Arnebia linearifolia DC.
Moltkia caerulea Lehmann.
Onosma aleppicum Boiss.
Alkanna strigosa Boiss.
Anchusa strigosa Labill.
Verbascum aleppense Bth.
Verbascum simplex Labill.
Linaria persica Chav.
Linaria chalcensis Mill.
Scrophularia xanthoglossa Boiss.
Euphrasia viscosa Griseb.
Zizyphora tenuior L.
Salvia verbascifolia MB.
Salvia palaestina Bth.
Teucrium multicaule Moench. et Auch.
Plantago cretica L.
Rumex tuberosus L.
Euphorbia falcata L. var. *ecornuta* Boiss.
Euphorbia terracina L.
Euphorbia tinctoria Boiss et Huet var. *schizoceras* Boiss.
Ornithogalum neurostegium Boiss. et Bl.
Ornithogalum tenuifolium Guss.
Alopecurus anthoxanthoides Boiss.
Stipa Lagascae R. et Sch.
Echinaria capitata Desf.

<i>Dactylis glomerata</i> L. var. <i>hispanica</i> Boiss.	<i>Heteranthelium piliferum</i> Hochst.
<i>Vulpia ciliata</i> Link var. <i>plumosa</i> Boiss.	<i>Aegilops coata</i> L.
<i>Scelopoa rigida</i> Griseb.	<i>Hordeum spontaneum</i> Koch.
<i>Bromus tectorum</i> L.	<i>Elymus caput-medusae</i> L.
	<i>Elymus Delileanus</i> Schult.

Les échantillons les plus intéressants sont :

1° *L'Astragalus surugensis* Boiss. et Hausskn. dont il n'avait encore été signalé qu'une localité en Syrie par BORN-MÜLLER. Il semble que cette plante ne se reproduise pas par graines : au cours de notre deuxième expédition nous avons vainement cherché un exemplaire fructifié de cette jolie fleur pourtant abondante au Djebel :

2° Un curieux petit *sedum*, plantule que nous avons d'abord supposé appartenir à *S. Steudeli* Boiss., mais qui, après examen approfondi, semble devoir être rattaché au *S. caespitosum* DC. dont ce serait une forme 6-7-mère très particulière.

Les variations dans le nombre des divisions de la fleur ne sont d'ailleurs pas rares dans le genre *Sedum* et ajoutent à la difficulté de distinguer certaines espèces.

Note sur l'Argousier

Dans les pays nordiques, Finlande, Sibérie et même en Angleterre, on emploie les fruits de l'Argousier pour en faire des marmelades. Il est certain que dans les contrées peu favorisées, les habitants mangent les baies.

Les chasseurs en Alsace savent que les faisans sont très friands des baies. Dans des Revues de chasse d'Allemagne, on a recommandé la plantation de baies d'Argousier pour les faisans.

DONS A LA BIBLIOTHÈQUE

- R. DECARY, Madagascar, son climat, sa végétation (Extrait des *Annales de Cryptogamie exotique*, octobre 1932).
- A. CAMUS, Chevalierella, genre nouveau de Graminées congolaises (Extrait de la *Revue de Botanique appliquée*, juin 1933).
- A. CAMUS, Un *Panicum* du Congo, le *P. Robynsii*, A. CAMUS (Extrait du *Bulletin du Muséum*, 1933).
- A. CAMUS, Espèces et variétés nouvelles du genre *Quercus* (Extrait du *Bulletin de la Société Botanique de France*, 1933).
- B.-N. ZOLOTAREVSKY, Contribution à l'étude biologique du Criquet migrateur dans ses foyers permanents (*Thèse de la Faculté des Sciences de Paris*, 1933).
- P. FOURNIER, *Flore complète de la Plaine française. Genres complexes, espèces collectives, hybrides. Classements des sous-espèces et variétés. Région parisienne Ouest, Centre, Nord, Est*, P. Lechevalier, éd., Paris, 1928.
- L'année lépidoptérologique 1931 en Gironde*, Publication du groupe lépidoptériste girondin, dit Ecole Bordelaise (E. B.).

- A. TRONCHET, Recherches sur les types d'organisation les plus répandus de la plante des Dicotylédones. Leurs principales modifications, leurs rapports (Extrait des *Archives de Botanique*, t. IV, mémoire n° 1, juillet 1930).
- J. OFNER, *Les Plantes médicinales et aromatiques des Alpes françaises. De l'emploi des noms français des Plantes.*
- Tous nos remerciements.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M. GONTHIER, 1, rue des Écoles, Laon (Aisne), céderait collection importante de minéraux, échangerait *carabus hispanus*, *nemoralis*, *purpurascens*, bien préparés, en nombre contre *lucanus cervus*, ♂ et ♀, *geotrupes*, *copris*, ou Papillons bien étalés. Recherche nymphes de *melolontha vulgaris*.

M. le comte F. HARTIG, Castello Maur, Merano (Italia) est toujours acquéreur d'œuvres et extraits de Lépidoptérologie pal., surtout sur Micro-lépidoptères, des volumes des Rhopalocère; du Monde de Seitz-le-Moult, et de collections de Microlépid. originales, même non préparées et non déterminées.

La Librairie J. MONGENET, Petit-Saconnex, Genève (Suisse), offre les derniers exemplaires de l'ouvrage de

Jules CULOT. — NOCTUELLES ET GÉOMÈTRES D'EUROPE

4 volumes in-8° en feuilles, texte et 152 planches hors texte, dont 151 coloriées à la main, au prix de francs français. . . . 2.020 » net et franco de port en tous pays. Envoi par imprimés recommandés.

La réputation de ce magnifique ouvrage n'est plus à faire. L'auteur unissait, aux qualités d'un bon graveur et d'un excellent coloriste, les connaissances d'un savant lépidoptériste.

À la même adresse : Ouvrages anciens et modernes en tous genres. Catalogues et listes d'offres spéciales, gratis sur demande.

Comptes de chèques postaux : Genève 1.1140, Lyon 1495, Leipzig 827.80.

M. J. CLERMONT, à Nivillers (Oise), offre un grand nombre de brochures sur les Vers à soie et le Phylloxéra. (Timbre pour réponse.)

TABLE DES MATIÈRES DE LA 2^e ANNÉE

(1933)

Mycologie. — JOSSERAND (M.), Présentation d'espèces, 28, 29; Compte rendu de l'exposition de Champignons de Lyon, 58, 61; KÜHNER (R.), A propos du genre *Melanophyllum* Velenov, 75, 77; THOMAS (A.), Présentation de Champignons, 77, 78; BONNAMOUR (S.), La méthode Limousin comme traitement de l'intoxication par l'Amanite phalloïde, 91, 93; JOSSERAND (M.), Contribution à la toxicologie de *Clitocybe nebularis*, 93, 95; HENRI (R.), Deux Cortinaires rares en France, 95, 99; BATTETTA (V.), Projections macroscopiques et microscopiques sans le secours de la photographie, 105; VANDENDRIES (R.), Nouveau critère spécifique des Basidiomycètes, 105, 108; LARUE (M.), Compte rendu d'une exposition de Champignon, 157.

Botanique. — REVOL (L.), Herborisation aux environs de Saint-Vallier, 10, 11; MÉURT (J.), Rectification du Compte rendu de l'herborisation aux Cornes de Crussol, 20; REVOL (L.), Sur les maladies à ultravirus des plantes à propos du récent travail de M^{lle} BEAUVÉRIE, 20, 23; TRONCHET (A.), Note sur une herborisation dans le Beaufortain, 24, 27; NÉTIEN (G.), Une herborisation automnale aux étangs de Lavaure, 61, 62; REVOL (L.), Sur une station de *Quercus ilex* à la Boisse (Ain), 62, 63; POUZET (E.), Excursion à Hauteville, 84, 88; QUENEY (S.), Note sur *Mercurialis ambigua* L., ses variations, 89, 91; QUENEY, Florule étrangère des bords de l'Aire près Saint-Julien-en-Genevois et botanistes facétieux, 109, 111; Plantes fraîches envoyées d'Alger, 111; POUZET (E.), Sur la station de *Fritillaria meleagris* de Tassin, 111, 112; *Tulipa silvestris* et *T. clusiana* à Saint-Genis-Laval, 113; QUENEY, Note sur la flore des environs d'Alger, 120, 122; Note sur la flore de l'Atlas de Blida (Algérie), 137, 138; Sur la flore désertique de Bou-Saada (Sud algérien), 138; REVOL (L.), le Panais commun *Pastinaca silvestris* Mill., cause de dermatites, 138, 139; OFFNER (J.), Note sur l'Argousier (*Hippophae rhamnoides*), 141, 142; Errata, 152; GOMBAULT (R.), Une reconnaissance botanique dans le Djebel-el-Amiri (Syrie du Nord), 157, 161.

Entomologie. — BERTRAND (J.-F.), Note de chasse à Madagascar, 4, 10; PUSSARD (R.), Observations sur l'acclimatation d'*Aphelinus mali* Hald (Hym. chalcid), à Saint-Genis-Laval, 12; TESTOUT (A.), A propos du *Lobunaea pheax*, 28; ROMAN (F.), Insectes présentés, 37; un Coléoptère nouveau pour la faune française, 37, 38; NICOD (G.), Acclimatation à Saint-Genis-Laval (Rhône) de *Chrysomela lucida* Ol., 38, 39; Professeur BOUVIER (E.-L.), Sur les formes diverses d'*Automeris stuarti*, *A. stuarti* Rothschild et Jordan, 68, 69; ROMAN (E.), Compte rendu d'excursion entomologique, 70, 74; KRASAKOFF (M.), Quelques remarques sur la faune entomologique des environs de la palmeraie d'Aïn-Ben-Noui, 125, 130; ZOLOTAREVSKY, Le Criquet migrateur dans ses foyers permanents, 139, 141.

Matières diverses. — BACHRACH (E.) et JOUVENT (A.), Sur la pigmentation bleue de certaines diatomées, 36, 37; REMY (P.) et LEROY (P.), Présence de Scorpions dans la zone subterrestre du littoral marin, 39, 41; CONSTANTIN (Colonel) et PORCHEREL (A.), Allocutions, 42, 46; LARUE (M.), Compte rendu des fouilles de la station paléolithique du Saut-du-Perron, à Villerest, près Roanne; les Expositions du Groupe de Roanne, 51, 58; ROMAN (E.), Compte rendu de conférence, 63; REMY (P.), Présentation de la sangsue *Cystobranchus respirans* Troschel, nouvelle pour la faune française, 105; DEGARY, Au sujet de *Nephila madagascariensis* VIESSON, 152, 153; LARUE, Compte rendu d'excursions, 153, 156.

Bibliographie. — THOMAS, 12; MEYLAN (Ch.), 29; BEAUVERIE (J.), 46; HOUEARD (C.), 47; GODFERY (M.-J.), 78; RENAUD (M.), 99; DAN-GEARD (P.), 113; G. DE BANNES-PUYGIRON, 115; MAIRE (R.), 123; SARTORY et BAILLY (A.), 132; VANDENDRIES et BRODIE, 143; SCHAEFFER, 144; ROULE (L.), 145, 146.

La Gérant : O. THÉODORE.

S. A. IMP. A. REY, 4, rue Gentil, Lyon. — 110698